

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

.....
**MINISTRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES,
DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**



**DEUXIEME PHASE DU PROJET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET
D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROGEP II)**

AVIS RECTIFICATIF

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2022/PROGEP II/ADM/FND POUR LA
SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE PLANS D'URBANISME
DE DETAILS (PUD) – PLANS DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION (PGRI) –
PLANS DIRECTEURS DE DRAINAGE (PDD) DE :**

**(I) DIASS, POPONGUINE-NDAYANE ET DE YENE ; (II) MALICOUNDA, NGAPAROU, SALY PORTUDAL,
SOMONE, SINDIA-GUERINE ; (III) FANDENE, KEUR MOUSSA, POUT ET SEBIKOTANE ; (IV) BAYAKH,
KAYAR, DIENDER GUEJ ET KEUR MATAR GAYE.**

La modification suivante a été apportée à l'avis à manifestation d'intérêt publié le mardi 10 janvier 2023 dans les sites ci-après : Newsletter, LinkedIn, Twitter et Facebook.

Au niveau des critères d'évaluation : lire

Critères d'évaluation	Explication	Pondération
Expérience spécifique de la firme dans le domaine de prestation similaires	Pour apprécier les consultants (firmes) par rapport à ce critère, il leur est demandé de prouver, à l'aide d'attestations de bonne fin d'exécution, qu'ils ont réalisé au moins quinze (15) ans d'existence légale et de quatre (04) références pertinentes d'étude de planification urbaine au cours des dix (10) dernières années. Les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par le client seront requises.	60%

Aucune autre modification n'étant apportée, les autres points de l'Avis à manifestation d'intérêt restent inchangés.

Agence de Développement municipal
Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés
N° 5, avenue Carde, Immeuble Carde Rénovation, 3^{ème} étage
Fax : (221) 33 842 25 76
Adresse électronique : contact@adm.gouv.sn
Page web : www.adm.sn

Le Directeur général